

Avec les fonctionnaires

Le gouvernement a la conviction que les agents publics, directement en contact avec les usagers et premiers acteurs du service public, peuvent proposer des pistes innovantes et efficaces pour améliorer et simplifier les services publics et le fonctionnement des administrations.

« Cette participation ne doit pas se limiter, comme auparavant, au stade de la mise en œuvre des décisions prises. Je souhaite qu'elle s'ouvre aussi au stade des propositions. Nous avons besoin de chacun. Les agents publics en contact direct avec les usagers ou au cœur même des processus administratifs sont les mieux à même de proposer des pistes d'amélioration, de simplification, d'innovation », a indiqué Marylise Lebranchu, en déplacement à Alençon le 1^{er} mars.

C'est le sens de la démarche « *Innovater et simplifier avec les agents publics* » lancée par la ministre. Cette démarche vise à recueillir les bonnes pratiques et les idées nouvelles des agents de la fonction publique d'État avec un triple objectif : rendre les services publics plus simples, plus justes et plus efficaces.

Au cours de son déplacement à Alençon, la ministre a également lancé le site Internet innovat.modernisation.gouv.fr, qui sera le support de cette consultation et qui permettra aux agents de déposer leurs propositions, jusqu'au 30 avril.

« La recherche de l'amélioration de la qualité du service, de l'amélioration des processus de travail quotidiens

sont bien entendu déjà largement développés et sont fort heureusement une activité courante pour les chefs de service comme pour les agents », a rappelé Marylise Lebranchu.

Mais la ministre a précisé : « Nous voulons lui donner une nouvelle ampleur, au sein de l'ensemble de l'administration de l'État et suggérer aux agents de faire des propositions dont l'impact ou le niveau de décision ou de mise en œuvre pourrait aussi dépasser leur propre cadre quotidien ».

Les fonctionnaires peuvent s'exprimer en ligne et donner leur avis sur trois sujets : « *Rendre un meilleur service* », « *Améliorer le fonctionnement interne* » et « *Simplifier les réglementations* ».



« Nous avons besoin de chacun »

Ces propositions seront étudiées par le secrétariat général à la modernisation de l'action publique (SGMAP) et transmises aux ministères concernés. Les propositions les plus pertinentes seront reprises et intégrées au train de mesures annoncées à l'occasion du troisième comité interministériel de la modernisation de l'action publique (Cimap), prévue en juin. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 14/03/2013



Dossier de la semaine

Produisons autrement



Vie de la Fédération

*Municipales 2014 :
mode d'emploi*



Interview

*Terra Nova :
une boîte à idées*

Avec Juliette Méadel

Sarkozy, le retour ?

Il existe plusieurs manières de lire l'interview de Nicolas Sarkozy à Valeurs actuelles. Les plus lucides, donc la grande majorité des Français, y verront la confirmation que l'ancien président de la République n'a décidément pas changé : toujours aussi impulsif et imbu de lui-même.

Mais ses derniers supporters, peu nombreux mais encore actifs, y verront un signal : critiquez, dénoncez, dénigrez, diffamez, de manière à créer les conditions d'un « retour » de l'ancien président.

Il faut donc s'attendre, dans les jours et les semaines qui viennent, à une série d'attaques en règle, contre le gouvernement et le président de la République. Mais c'est l'image de la France dans le Monde qui pâtira de cette « stratégie » ridicule et pathétique qui vise à faire passer l'intérêt d'un clan avant celui du pays.

Filière porcine



Le 1^{er} mars, Chantal Guittet et Gwenegon Bui, députés de la 5^e et de la 4^e circonscription se sont rendus à la rencontre des salariés de l'abattoir Gad, à Lampaul-Guimiliau.

Quelques jours après l'annonce de la mise en redressement judiciaire des abattoirs Gad SAS qui emploient 1 700 personnes (1 500 sur les sites de Josselin (56) et Lampaul-Guimiliau, 80 à Saint-Nazaire et 50 au siège du groupe à Saint-Martin-des-Champs), les parlementaires socialistes du Finistère souhaitent échanger avec les salariés inquiets pour l'avenir de leur entreprise.

La direction de l'abattoir ayant refusé de mettre à leur disposition une salle, c'est sur le parking de l'entreprise qu'élus et salariés ont discuté pendant près de trois heures.

La procédure de mise en redressement judiciaire, pour une durée de six mois, doit d'abord permettre aux élus et aux salariés d'avoir accès aux comptes car la direction refuse de faire preuve de transparence. « Cette période de redressement va permettre d'obtenir les chiffres de la situation réelle de l'entreprise et ainsi préparer tous les dispositifs qui permettront de préserver l'outil de production et l'emploi », a indiqué Gwenegon Bui.

La filière porcine traverse une grave crise depuis plusieurs années. La concurrence allemande et ses salaires très bas est souvent mise en avant. Mais d'autres raisons expliquent la baisse d'activité.

Les abattoirs bretons se limitent trop souvent à une découpe primaire, sans valeur ajoutée. Cela les place dans une situation délicate vis-à-vis de la grande distribution qui achète leurs produits à faibles coûts.

« Il y a aussi un problème de solidarité au sein de la filière », estime Chantal Guittet. En effet, alors que la Bretagne représente à elle seule 50% de la production de porcs en France, certains producteurs n'hésitent pas à faire abattre leurs animaux en Allemagne.

Produisons autrement

Quelques jours après le 50^e salon de l'Agriculture, le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Stéphane Le Foll, a lancé le projet « *Agricultures : produisons autrement* ».



« Une mutation est indispensable »

Un changement dans les modes de production est enclenché parmi les agricultrices et agriculteurs français ; il s'agit d'engager le plus grand nombre d'acteurs du secteur agricole dans cette démarche. Aujourd'hui, l'agriculture doit relever trois défis :

D'abord, elle doit préserver les ressources naturelles à un moment où les effets du changement climatique s'amplifient.

Ensuite, elle doit limiter les dangers sur la santé et l'environnement des fortes pollutions consécutives à l'utilisation des produits phytosanitaires : en effet, la qualité de notre alimentation est directement dépendante des pratiques agricoles.

Enfin, elle doit opérer une mutation vers une compétitivité durable au moyen d'une transition écologique intelligente, en limitant les intrants et l'énergie dans les processus d'exploitation.

Or, la France est aujourd'hui la première consommatrice de pesticides (herbicides, fongicides, insecticides), en Europe, la troisième au niveau mondial : cette consommation effrénée a de graves conséquences, d'abord sur la santé des agriculteurs mais aussi sur celle des consommateurs. « **Une mutation raisonnée de notre agriculture est indispensable** », estime Stéphane Le Foll.

Les agricultrices et agriculteurs qui appliquent les principes de l'agro-écologie démontrent qu'il est

possible de concilier performance économique, sanitaire et environnementale.

Ce projet « *Produisons autrement* » entend accompagner cette évolution des modèles de production en s'appuyant sur de nombreux leviers : la réorientation des outils budgétaires de la PAC, l'intégration de l'agro-écologie dans les référentiels de formation, la mobilisation de la recherche et l'évolution de la politique de développement agricole ainsi que la fiscalité environnementale.

Afin de soutenir ce projet, plusieurs plans vont être développés.

Le plan « *Énergie, méthanisation, autonomie, azote* » vise à une gestion globale de l'azote sur les territoires, valoriser l'azote organique présent dans les effluents d'élevage pour diminuer le recours à l'azote minéral.

Le programme national « *Ambition bio 2017* » dont l'objectif poursuivi est de soutenir le développement de l'agriculture biologique, en terme de production mais aussi de structuration des filières et de consommation, en permettant le doublement des surfaces d'exploitation pour 2017.



Vers un doublement de la surface en bio

Le plan Écophyto, quant à lui, fixe des objectifs de diminution de l'utilisation des pesticides selon les filières et les territoires, en encourageant le développement des alternatives comme la lutte biologique.

2014 sera l'année du déploiement de l'agro-écologie, portée par le programme national « *Ambition-bio 2017* ». Dans chaque région, un plan sera décliné et sa mise en œuvre suivie par des comités nationaux et régionaux. 🌱

Municipales 2014, mode d'emploi

La préparation des élections municipales de 2014 était à l'ordre du jour du bureau national du PS du 26 février. Le 8 mars, à l'occasion du conseil fédéral, Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral, et Karim Ghachem, secrétaire fédéral aux élections, ont présenté la circulaire qui précise les modalités de désignation des candidats socialistes dans le Finistère.



Les municipales 2014, premier scrutin depuis la Présidentielle

« Il s'agira du premier scrutin général depuis l'élection de François Hollande à la présidence de la République et notre victoire aux élections législatives », rappelle le premier secrétaire fédéral.

Marc Coatanéa précise également que « les élections municipales occupent une place particulière dans la vie politique française et déterminent aussi notre capacité d'action au service du quotidien des Français. Les résultats seront donc particulièrement observés et commentés. »

Pour la direction nationale du PS, « les désignations de nos têtes de liste aux municipales puis de nos listes de colistiers doivent être l'occasion de prolonger et d'accentuer la dynamique vers plus de parité, de renouvellement, de diversité et de non-cumul ».

Les désignations des candidats s'opéreront en deux phases. D'abord le choix des

« premiers des socialistes » interviendra le 10 octobre 2013, après un appel à candidature allant du 9 au 23 septembre. Ensuite, des commissions des candidatures, « composées du premier des socialistes, du ou des secrétaires des sections locales et de représentants des Commissions administratives de ces sections », examineront les candidatures des colistiers. Les adhérents seront

appelés, le 21 novembre, à se prononcer sur la proposition de liste présentée par cette commission.

Les listes des communes de moins de 20 000 habitants seront ratifiées par une convention fédérale qui se tiendra le 29 novembre. Pour Brest et Quimper, les listes seront ratifiées par la convention nationale du 7 décembre. 🇫🇷

Interview

Terra Nova : une boîte à idées

Avec Juliette Méadel

Terra Nova a participé à la victoire de la gauche à la Présidentielle. Le think-tank veut maintenant accompagner le changement, explique Juliette Méadel, directrice générale.

Cap Finistère : Le rôle de Terra Nova a-t-il changé depuis le 6 mai 2012 ?

Juliette Méadel : Depuis la tragique disparition d'Olivier Ferrand, fondateur de Terra Nova, le think-tank a dû faire face à une période de transition et de deuil. Les fondateurs nous ont ensuite proposé, à François Chérèque et à moi, d'incarner la nouvelle équipe de direction. Nous avons accepté cette mission avec enthousiasme, chacun dans notre rôle - François Chérèque préside le conseil d'administration et je suis la directrice générale.

Aujourd'hui, nous sommes la boîte à idées de la gauche, proche du PS, mais nous ne sommes ni un parti, ni une agence de communication et nous tenons à notre indépendance. Elle est indispensable à la crédibilité de nos productions. D'ailleurs,

nous préparons, pour le mois de mai, un bilan de l'action menée par le gouvernement au terme de cette première année de travail.

Cap Finistère : Il vous est souvent reproché de ne pas assez tenir compte du vote ouvrier ?

Juliette Méadel : Vous faites allusion à une note publiée pendant la Présidentielle de 2007. Elle avait pour objet d'interroger la notion de « base électorale » de la gauche à la lumière de la montée en puissance des classes moyennes. Il est vrai que les catégories populaires ne se reconnaissent plus dans le PS : c'est à mes yeux un aveu d'échec pour notre parti. Par ailleurs, je ne partage pas l'approche « électoraliste » de certains instituts de sondages ou communicants qui entendent « saucissonner l'opinion publique en tranches » pour cibler telle ou telle catégorie. La politique n'est pas une marchandise que l'on « vend » à coup de stratégie marketing ou de « cible commerciale ». Ce dont la politique a besoin c'est de militants et d'élus engagés pour leurs idées, motivés pour servir l'intérêt général. Il faut un projet global qui participe à renforcer la cohésion nationale : pour commencer,

l'urgence sociale et la résorption des inégalités, toujours plus criantes, doit être une priorité.

Cap Finistère : Sur quoi vont porter vos travaux dans les mois qui viennent ?

Juliette Méadel : Notre cap, c'est d'abord l'Europe. Il faut une vraie Europe politique c'est-à-dire une Europe qui laisse au Parlement la place qui lui revient. L'Europe manque de démocratie et d'unité, et cette fragmentation a un impact négatif sur la croissance économique.

Ensuite, Terra Nova entend compléter ses méthodes de travail actuelles par d'autres modes d'élaboration de ses propositions. D'abord, nous voulons modifier la manière dont sont définies les politiques publiques pour mieux y associer les citoyens.

Ensuite, il paraît essentiel que les enjeux écologiques irriguent toutes les réflexions : Terra Nova travaille à l'élaboration d'un nouveau modèle économique, moins consommateurs en énergie, porteur de bien-être et, en même temps, de développement. 🇫🇷



Agenda

23 mars
9 h 00 : Assemblée générale du Breis à Pontivy.

23 mars
9 h 00 : Réunion des trésoriers de sections à la MPT de Châteaulin.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 994 - Vendredi 15 mars 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

SELARL JEAN-MARC BERROU
PIERRE LE REST
AVOCATS
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

IZEE RESTAURANTS
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 40 000 euros porté à 50 000 euros
Siège social : 65, rue Jean Jaurès
29200 BREST
481 655 637 RCS BREST

Par décision du 28 décembre 2012, l'associée unique a décidé une augmentation du capital d'une somme de 10 000 euros pour le fixer à la somme de 50 000 euros, par création de 1 000 parts sociales nouvelles de 10 euros de nominal, intégralement libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Le capital social s'élève à 50 000 euros divisé en 5 000 parts sociales de 10 euros chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE PUBLICITÉ

DU MUR
Société Civile Financière
au capital de 255 980 euros
porté à 1 290 980 euros
Siège social : La Chapelle du Mur
29610 PLOUIGNEAU
424 589 448 RCS BREST

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 22 décembre 2012 que :

Le capital social a été augmenté de 955 000 euros par voie d'apport en nature.

Le capital social a été augmenté de 80 000 euros par apports en numéraire.

En conséquence l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à deux cent cinquante-cinq mille neuf cent quatre-vingt euros (255 980 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à un million deux cent quatre-vingt dix mille neuf cent quatre-vingt euros (1 290 980 euros).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

SARL ARNAUD PENGAM

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination :

ARNAUD PENGAM.

Siège social : 74, rue Richelieu à BREST (29200).

Objet social : L'activité de menuiserie, charpente, agencements.

Durée : 99 ans.

Capital : 10 000 euros. En numéraire.

Gérant : Monsieur Arnaud PENGAM demeurant 74, rue Richelieu - 29200 BREST.

Immatriculation : RCS de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

SARL AUX SAVEURS D'ORIENT

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination :

BENANTAR SAÏD.

Siège social : 53, rue du Professeur Lan-gevin à BREST (29200).

Objet social : L'activité de restauration rapide.

Durée : 99 ans.

Capital : 2 000 euros. En numéraire.

Gérant : Monsieur BENANTAR Saïd demeurant 44, rue Albert Louppe - 29200 BREST.

Immatriculation : RCS de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

SAS 3D VAISSE BRUNO

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination :

3D VAISSE BRUNO.

Siège social : Z.A. de Quiella - Ty Men à LE FAOU (29590).

Immatriculation : RCS de QUIMPER.

Objet social : Démolition - déconstruction - désamiantage - récupération, achat et vente de matériaux ferreux et non ferreux - négoce de machines outils, matériels et véhicules d'occasion.

Durée : 99 ans.

Capital : 5 000 euros en numéraire.

Présidence : Monsieur VAISSE Bruno demeurant Résidence Le Drennit à PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERCH (29590).

Pour avis,
La Présidence.

LOCATION-GÉRANCE

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} mars 2013.

Monsieur VAISSE Bruno, chef d'entreprise, demeurant à Résidence Le Drennit à PONT-DE-BUIS-LÈS-QUIMERCH (29590), a confié à la société par Actions Simplifiée «3D VAISSE BRUNO», en cours de formation, au capital de 5 000 euros, dont le siège social se situe Z.A. de Quiella - Ty Men à LE FAOU (29590) qui sera immatriculée au RCS de QUIMPER, l'exploitation à titre de location-gérance du fonds de commerce de démolition - déconstruction - désamiantage - récupération, achat et vente de matériaux ferreux et non ferreux - négoce de machines outils, matériels et véhicules d'occasion, situé Z.A. de Quiella à LE FAOU, connu sous le nom de «DDD» immatriculé sous le numéro 353 959 430 au RCS de QUIMPER ;

Pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} mars 2013, renouvelable ensuite d'année en année, par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 8 mars 2013 à QUIMPER, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination :

SARL SIFA.

Siège social : 6, rue Jean-Baptiste Bousquet 29000 QUIMPER.

Objet social : Activités de menuiseries et agencement intérieurs.

Durée : 99 ans.

Capital : 2 000 euros.

Gérance : Monsieur GOMES Joseph Carlos.

Immatriculation : RCS de QUIMPER.

Pour avis,
La Gérance.

EXCO ABO DÉVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 18, rue Jean Jaurès
29200 BREST (Finistère)
503 456 840 RCS BREST

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} mars 2013, le capital social a été réduit d'une somme de 1 060 euros par rachat et annulation de 530 parts sociales sous condition de l'absence d'intervention de toute opposition des créanciers sociaux.

Le procès-verbal constatant la décision est déposé au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

En outre, il résulte des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1^{er} mars 2013, la publication des mentions suivantes :

Anciennes mentions : Gérance : Monsieur Christophe OLLIVIER, demeurant 44 bis, rue Brigadier Le Cann - 29200 BREST.

Nouvelles mentions : Gérance : Monsieur Bertrand TREVIEN, demeurant rue Chateaubriand - 29190 PLEYBEN et Madame Marie-Pierre OMNES, demeurant 11, rue René Cassin - 29490 GUIPAVAS.

Pour avis,
La Gérance.

JEAN-MARC BERROU

Avocat
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

MADEC

SARL au capital de 30 000 euros
Siège social : 1, rue du Croazou
29430 PLOUNÉVEZ LOCHRIST
413 933 466 RCS BREST

Aux termes d'une délibération en date du 4 mars 2013, les associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis,
La Gérance.

AVIS DE PUBLICITÉ

POULICHOT

Société par Actions Simplifiée
en cours de transformation en société à Responsabilité Limitée
au capital de 85 000 euros
La Vierge Noire - 29600 MORLAIX
394 812 721 RCS BREST

Suivant délibération en date du 20 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire, statuant aux conditions prévues par la loi, a décidé la transformation de la société en société à Responsabilité Limitée, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 85 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 170 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par Actions Simplifiée, la société était dirigée par :

Président : Monsieur Frédéric LE BEC, demeurant La Chapelle du Mur - 29610 PLOUIGNEAU.

Sous sa nouvelle forme de société à Responsabilité Limitée, la société est gérée par :

Monsieur Frédéric LE BEC, demeurant La Chapelle du Mur - 29610 PLOUIGNEAU.

Pour avis,
Le Président.